

DOSSIER D'INSCRIPTION MIXED FIGHT CENTER



Coordonnées :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone :
Mail :
Nom du représentant légal si mineur:.....

Formule souhaitée :

- Accès Libre 19€/mois ou 190€/an
- Boxe Anglaise 29€/mois ou 290€/année
- Boxing Girl 29€/mois ou 290€/année
- Fight Form Cardio 29€/mois ou 290€/année
- MMA 39€/mois ou 390€/année
- Boxe Thaï 39€/mois ou 390€/année
- Jujitsu Brésilien 39€/mois ou 390€/année
- Combo Thaï & MMA -18 ans 49€/mois ou 490€/an
- Combo Thaï & MMA +18 ans 59€/mois ou 590€/an
- All Inclusive 69€/mois ou 690€/an

Modalités d'insription

- Compléter entièrement ce dossier,
- Certificat médical obligatoire (au moment de l'inscription)
- Règlement des frais de dossier 35€,
- Photo d'identité,
- Signature du règlement intérieure ,
- Paiement de la cotisation

Moyen de paiements

- Si paiement mensuel par prélèvement RIB,
- Si paiement en 3X chèque,
- Si paiement en 1X, CB, espèce, chèque.

Règlement intérieur

Article 1 : Acceptation du règlement

1-1 Toutes nos formules sont souscrites avec engagement sur une année civile. L'adhérent s'engage à régler l'intégralité de sa cotisation selon le mode de paiement choisit.

1-2 Toute résiliation du contrat avant échéance fera l'objet d'un délai de préavis de deux mois.

Les adhérents ayant réglé leur cotisation en espèces, CB, et chèque ne pourront être remboursés en cas de résiliation.

Article 2 : Discipline et sécurité

2-1 La salle se décharge de toutes responsabilités en cas de blessures et accident physique causés au sein de la salle.

2-2 L'accès à la salle de musculation est strictement interdit aux personnes âgées de - 16 ans.

2-3 Les appareils sont à manipuler avec précaution et à nettoyer après utilisation.

2-4 Le matériel mis à disposition par l'association doit être rendu et rangé après utilisation.

2-5 Les vestiaires sont tous équipés de casier. Par conséquence, les adhérents doivent y ranger leurs affaires et les cadenassés.

2-6 La salle se décharge de toutes responsabilités en cas de perte ou vol des affaires n'ayant pas été rangés dans un casier cadenassé.

2-7 L'association se réserve le droit d'exclure toutes personnes ne respectant pas ces mesures.

Article 3 Droit à l'image

3-1 L'adhérent accepte que les images et vidéos prises lors d'entraînement, compétition et autres évènements relatifs à l'association puissent être diffusés

Fait à

Le.....

Signature (représentant légal si mineur) et mention

Lu et Approuvé

**MERCI DE VOUS ASSURER QUE TOUS LES
RENSEIGNEMENTS SOIT COMPLÉTÉS
MERCI DE METTRE SOUS ENVELOPPE LES DOCUMENTS A
FOURNIR**